



PROCES-VERBAL N°14

Commission Régionale Contrôle Mutations.

Réunion du : Jeudi 16 décembre 2021.

Présidence : M. Antoine ROMBALDI.

Présent(s) : Madame Eliane VINCIGUERRA ; Messieurs Jean-François BERNARDI et Jean-François GIANNETTINI.

Absent(s) :

Excusé (s) :

Assiste(nt) :

**CAS DU JOUEUR ALVES Enzo (U15) de l'A.S. ALATA FOOTBALL au S.C. BOCOGNANO (Ligue Corse de Football) :
OPPOSITION A CHANGEMENT DE CLUB.**

La Commission jugeant en premier ressort :

Considérant que le club quitté n'a pas répondu à notre demande dans les délais impartis :

**En conséquence la Commission enlève l'opposition et demande au S.C. BOCOGNANO de poursuivre la procédure de demande de licence pour le joueur ALVES Enzo (U15).
Elle transmet le dossier au service des licences de la Ligue Corse de Football pour application de cette décision.**